

# LES CAHIERS SAINTONGEAIS

## de Christian Genet

N° 1

### Goulebenéze - Homme politique

*Christian Genet*

Quand le père de Goulebenéze, Marc-Eugène Poitevin, démissionne en 1912 de ses fonctions de conseiller général du canton de Burie, une élection partielle est organisée dans les mois suivants pour désigner son remplaçant. Le premier tour de vote aura lieu le 2 février 1913 et le propre fils du conseiller général sortant, c'est-à-dire Evariste Poitevin, dit Goulebenéze, se porte candidat sous la bannière républicaine. Cet épisode de la vie politique de notre barde saintonguais a maintes fois été évoqué par les biographes. Sachons seulement qu'Evariste obtint peu de voix et que Octave Lauraine, vieux rival de son père, fut finalement élu dès le premier tour, conseiller général du canton de Burie.

Mais là, n'est pas le véritable sujet de cet article. Ce qui est moins connu c'est sa seconde tentative, presque vingt ans plus tard, de briguer à nouveau un mandat politique. Aux élections cantonales du 18 octobre 1931, Evariste Poitevin se présente comme candidat socialiste, non pas à Burie, où il a subi son premier échec, mais dans le canton de Saint Hilaire de Villefranche. Goulebenéze socialiste ! Son camarade Eugène Botineau, de l'île d'Oléron, dans un « rappel à ceux qui n'ont pas le droit d'oublier », précise cette situation politique. « Evariste Poitevin, déclare-t-il, cela veut dire pour les vieux militants socialistes de la Charente-inférieure, et pour tous les jeunes du parti qui croient quelquefois que le socialisme est venu tout naturellement dans notre département, qu'il y a là un vieux militant qui a sacrifié pour son parti pas mal de temps et que nombreux sont nos adversaires qui ont senti ses coups et qui ne s'en sont pas relevés. Evariste Poitevin, camarades, souvenez-vous, est un propagandiste de la première heure, un pionnier du socialisme en Charente- inférieure ». Goulebenéze lui-même disait qu'il était un vieux socialiste d'avant-guerre, celle de 14-18. Membre de la section locale de Saintes il aurait eu, paraît-il, la carte d'adhésion N° 6, révélant ainsi son affiliation parmi les premiers partisans politiques saintonguais. Pour le renouvellement des conseillers généraux d'une vingtaine de cantons du département qui doit se faire le 18 octobre 1931, le parti socialiste a préparé sa liste de candidats : Roger Faraud pour le canton de Mirambeau, Léopold Robinet pour celui de Saintes-nord, Edmond Grasset pour La Rochelle-Est, etc... Et aussi Evariste Poitevin pour le canton de Saint-Hilaire de Villefranche où le conseiller général sortant est Fernand Bouhet, également maire de Saint-Hilaire de Villefranche. Il n'y a pas de conseiller général à renouveler à Burie. Dans le canton voisin, où il est très connu et estimé, Goulebenéze espère obtenir de substantiels suffrages. La presse socialiste qui le soutient pleinement fait d'ailleurs l'éloge de ce candidat en le présentant comme « l'héritier d'une vieille souche républicaine saintongaise qui a travaillé à la consolidation de la République, propriétaire et contribuable dans ce canton, poète saintonguais très populaire, ayant de nombreuses chances de succès ». L'article se poursuit toujours de manière très élogieuse. « Nous pouvons même dire que la victoire lui appartient. Il sera au Conseil général un des meilleurs, un des plus actifs défenseurs des intérêts des paysans et ouvriers de saintonge ». Il est vrai que la profession de foi Goulebenéze

s'adressait plus particulièrement aux paysans charentais. Elle est très longue, très développée p.4 à l'aide d'anecdotes vécues et nous n'en retiendrons que la conclusion composée avec verve et mordant. « Dans chaque canton, dans chaque commune, nos camarades de la terre doivent s'organiser et compter sur eux-mêmes pour la défense de leurs intérêts. Le moment est venu où des partis nouveaux dits « paysans », vont entrer dans la lutte avec des drapeaux aux couleurs variées, pour entraîner derrière eux la masse paysanne et la conduire, si toutefois elle se laissait faire, au précipice où elle disparaîtrait infailliblement » « La masse paysanne ne se laissera pas faire. Elle ira grossir les rangs du seul parti qui est capable de dresser un programme agraire lui offrant les meilleures garanties et qui, le jour où le parti socialiste prendra le pouvoir donnera la mesure de sa force et de ses généreuses conceptions. C'est après cette aube de clarté que nous aspirons tous ici ». En attendant, la lutte continue. Nous la mènerons, quant à nous, loyalement mais sans défaillance. Organisez-vous, camarades, fondez des sections, soutenez de vos deniers la voix socialiste, pénétrez dans toutes les organisations agricoles locales et si des eunuques du sérail, des avachis, des larbins soudoyés, essaient de vous embrigader pour combattre le parti socialiste, renvoyez ces valets à leurs maîtres. Ils peuvent être bons pour cirer leurs bottes, mais vos mains loyales ne sont pas faites pour toucher leurs pattes malpropres, vous valez mieux que ça !

Salut et fraternité : EVARISTE POITEVIN

#### Résultat des élections du 18 octobre 1931

Dans le canton de Saint-Hilaire de Villefranche, le socialiste Evariste Poitevin se trouve confronté à six autres candidats, dont le conseiller général sortant, Fernand Bouhet, représentant le parti républicain.

Sur 1321 suffrages exprimés, Fernand Bouhet est élu au premier tour avec 681 voix, soit avec une majorité renforcée de 20 voix. Evariste Poitevin apparaît en troisième position avec 190 voix. Son meilleur score local est de 46 voix à Brizambourg, village très proche de Burie. La commune d'Ebéon ne lui accorde aucune voix.

#### Lettre de remerciement aux électeurs du canton de Saint-Hilaire de Villefranche, par Fernand Bouhet, conseiller général réélu.

« On ne pourra pas dire cette fois-ci : que vous avez vaincu sans péril, vous triomphez sans gloire. Avoir contre soi, d'une part un homme qui jusqu'au 15 octobre a été un réactionnaire de droite on ne peut plus militant, et qui, tout à coup, pour les besoins de sa cause électorale, devient un bon républicain indépendant de gauche, et d'autre part, un comédien de la force de Goulebenéze, était pour moi un véritable danger. » - (*L'Echo saintongeais du 25 octobre 1931*).

#### Réponse de Goulebenéze à Mr Bouhet, conseiller général

Le terme de comédien était de trop dans la lettre précédente du conseiller général Fernand Bouet. Goulebenéze n'a pas apprécié cette allusion qu'on pouvait juger impertinente tout au moins regrettable. Humilié, il donne publiquement sa réponse, exprimée avec force tout en restant courtois.

Monsieur,

Au moment où s'ouvrait la campagne électorale dans le canton de Saint-Hilaire de Villefranche, je vous ai adressé la lettre suivante :

« *Cher monsieur Bouet, désigné par le parti socialiste S.F.I.O comme candidat à l'élection au Conseil général, je tiens à vous informer que ma candidature n'est nullement dirigée contre votre personne et que j'entends observer jusqu'à la fin la plus grande courtoisie* ». J'ai tenu mes engagements. Vous n'avez pas usé de réciprocité. Vous n'êtes pas un vainqueur généreux. .

Dans les remerciements adressés à vos électeurs, vous avez crû devoir faire allusion p.5  
au « comédien Goulebenéze ». Le mot comédien employé ici à l'adresse d'un adversaire politique est  
désobligeant, mal placé, et je m'étonne qu'il vienne de vous.

Vous avez transporté la lutte sur un terrain privé. Je ne vous y suivrais pas. Etant donné que vous  
êtes mon ainé, vous me mettez dans la situation très pénible de ne pouvoir vous donner qu'un  
conseil, car une leçon serait vous manquer de respect.

Lorsque l'adversaire est tombé loyalement en défendant ses idées, le vainqueur ne le piétine pas,  
Monsieur, il se découvre.

Opposer un programme à un autre n'est point commettre un crime de lèse-majesté.

Quant aux comédiens, il y en a de deux sortes : ceux qui consacrent quarante ans de leur vie à  
donner leur concours toujours gratuit et non obligatoire à des œuvres laïques et humanitaires que  
certains maires pourraient ne pas oublier ; et ceux, peu nombreux, qui passent leur existence à  
tromper le peuple pour le mieux dominer et lui faire croire qu'il est le souverain maître de ses  
destinées alors qu'il est oppressé par toutes les puissances capitalistes. La chance tourne et les idées  
montent. Des événements que je crois prochains nous départageront. En attendant je garde  
précieusement les 190 voix les plus pures du canton de Saint-Hilaire et je m'honore de les avoir  
obtenues.

Toujours respectueusement vôtre. Marc-Evariste Poitevin.

. Comédien à ses heures et contribuable dans les  
. communes d'Authon, Bercloux et Brizambourg.

#### Remerciements d'Evariste Poitevin à ses électeurs

J'adresse un salut fraternel et reconnaissant aux 190 bons citoyens du canton de Saint-Hilaire de  
Villefranche qui ont affirmé sur le nom du candidat du parti socialiste leur foi et leur espoir dans une  
ère de justice sociale et de revanche du prolétariat.

. Seule, la petite commune d'Ebéon n'a pas honoré le candidat socialiste d'un seul de ses suffrages.  
Pour lui montrer que j'appartiens à un parti qui ignore la rancune, je vais faire une campagne de  
presse en faveur du chemin de son vieux « fanal Romain », persuadé d'avance qu'elle obtiendra enfin  
satisfaction.

. Nous sommes vaincus par les abstentions mais non désarmés. Il nous reste notre programme et  
l'honneur.

Camarades, j'ai mené pour vous et avec vous, un combat loyal et courtois, vous avez le droit de  
dresser la tête et de regarder l'adversaire en face. Groupez-vous pour les luttes futures, nous nous  
retrouverons lorsqu'aura sonné un jour prochain l'heure de la bataille décisive. .

. Amis, du fond du cœur,..... Merci ! Salut et fraternité. Vive la République Socialiste.

**Marc-Evariste Poitevin** - Montigny : près Burie- Charente-inférieure.

N.B : Total des suffrages exprimés sur Goulebenéze par commune : Aujac (37), Aumagne (19), Authon  
(25), Bercloux (13), Brizambourg (46), Ebéon (0), Juicq (5), La Frédière (3), Saint-Hilaire de V. (20),  
Sainte-Même (12). En tout : 190 voix sur 1321 votants.

GOULEBENEZE ET LES AUTEURS PATOISANTS DES DEUX CHARENTES – Par Christian GENET – Tome1 :  
*La jeunesse d'Evariste Poitevin*. Geste Edition - 352 pages – format 19 x 26 - Prix = 35 €uros.  
En vente chez l'Editeur, en librairie, en maison de presse et chez l'auteur à Gémozac.

---

---

*Commentaire de Charly Grenon :*

## Goulebenéze, devanciers et émules,

Le Goulebenéze nouveau est arrivé. Tête de gondole ? Pas vraiment. Plutôt tête d'affiche. Accroche, comme on dit en journalisme. Le nouvel ouvrage de Christian Genet dépeint d'abord, en une quarantaine de pages, les jeunes années d'Evariste Poitevin et leur contexte humain environnemental, apportant, ici et là, quelque détail jusqu'alors passé inaperçu, débusqué en trois décennies de prospection par le chercheur gémozacais, collectionneur impénitent. Ainsi n'en finit-on pas de découvrir le célèbre chansonnier charentais et sa personnalité – son personnage – hors du commun. Ce n'est certes pas son petit-fils qui dira le contraire puisque, après la parution de notre livre, documents et témoignages ont afflué chez Pierre Péronneau qui les a publiés et commentés en six substantiels numéros spéciaux de la revue internet qu'il anime avec brio et dont son fils Benjamin est l'avisé webmaster. Bon sang ne saurait mentir. Sans méconnaître les réalisations antérieures, celle de Genet se démarque résolument, en particulier par sa conception en flash-back conviant à découvrir les parlers d'entre Loire et Garonne avant notre grand « barde » et leurs fidèles serviteurs, tels les troubadours Rigaut de Barbezieux, Renaud et Geoffroy de Pons et autres Jaufré Rudel, chanteur de l'amour courtois. A cette médiévale époque, la langue officielle écrite, celle des clercs et des robins, est essentiellement romane, de type occitan. Cependant, il s'y introduit peu à peu, des éléments de langue d'oïl par francisation de termes antérieurs à la romanité. Issus du gaulois, puis adaptés du latin populaire, enfin du langage médiéval. Ces idiomes, saintongeais d'une part, poitevin d'autre part, auront longtemps cheminé ainsi, relativement semblables, jusqu'à l'aube du 19<sup>ème</sup> siècle, s'enrichissant de vocables empruntés aux marins qui fréquentaient nos côtes ou remontaient nos fleuves. Puis, la francisation s'affirmant, les patois se firent plus distincts, notamment quant à la prononciation, à l'accent, ce qu'observe avec raison Christian Genet. L' *i*, d'abord commun à la Saintonge comme au Poitou - Vendée comprise-, se fit *ih* dans le premier territoire nommé, au point de devenir aussi emblématique que le luma l'est en domaine aunisien et poitevin pour désigner l'escargot, la cagouille hautement symbolique des... cagouillards saintongeais et angoumoisins. Des particularismes forts qui, assortis à la manière d'articuler et de rendre les intonations, font considérer le poitevin et le saintongeais comme deux langages à part entière. Nous sommes, toutes proportions gardées, dans une configuration comparable à l'anglais actuel par rapport à la langue de Molière, situation que des causeries et animations nous ont permis d'exposer assez fréquemment, rappelant que l'historien Emmanuel Leroy-Ladurie a dénombré 27000 mots français dans la langue d'Albion. Outre-Manche, on parle toujours le français (du moyen-âge) avec l'accent british, au prix de quelques glissements de sens et autres faux-amis.

A l'époque du Bâtard normand de langue d'oïl, « le Merry England (...) buvait à larges lampées de vin, parlait français comme Abélard viril, en un mot adorait la joie autant que peuple d'Europe. Point

bégueule pour un penny, cette Angleterre-là, «lisait plutôt Chaucer, Oclive, Shakespeare», p.7 écrit en 1898 Achille Le Roy qui ajoute : « Sans Jeanne d'Arc(...) l'Angleterre n'eut été qu'un rameau de la famille française, comme la Gaule ne fut qu'un rameau de la famille latine. Pour que Charles VII devint roi de France, il fallut que la France perdit le royaume d'Angleterre cependant que de part et d'autre, les populations étaient « alors assimilées, parlant la même langue, celle de Guillaume le Conquérant ». Ce pourquoi, beaucoup de termes de l'anglais actuel issus du vieux français, de la basse latinité, voire du gaulois, se reconnaissent aisément, non seulement dans notre langue nationale, mais aussi dans nos patois.

On pourrait écrire à l'envi sur le sujet. Mais revenons au livre de Christian Genet. Il nous convie à faire plus ample connaissance avec ceux qui, au fil des siècles, ont relevé des santonismes qui perdurent (Palissy), le poète oléronais André Mage de Fiefmelin et fait sa place à l'occitan de la Charente limousine qui ont abordé avec bonheur les genres bucolique et rabelaisien, s'attarde au précieux Manuscrit de Pons, recueil de textes en saintongeais du 18<sup>ème</sup> siècle édité en 1970 sous forme d'un spécial Sefco qui ne s'appelait pas encore Aguaine, grâce au décryptage pertinent de Jacques Duguet, examine les chansons anciennes à la lumière de la grande et de la petite histoire... D'une manière générale, on reste confondu par la qualité des témoignages, la profusion des références et l'acuité de l'argumentaire supposant, en amont, de longues et patientes investigations, véritable travail de fourmi, le dépouillement et l'interprétation -toujours prudente- de centaines de documents, pas ou peu connus du commun des lecteurs. Tous ceux qui, peu ou prou, explorèrent le patrimoine linguistique et le servirent avec attendrissement et enthousiasme sont visités et de larges extraits de leurs travaux (poèmes, chansons ; apophtegmes, axiomes, maximes, proverbes et sentences-nos ditons) parmi les plus significatifs, rapportés et commentés. A cet égard, le 19<sup>ème</sup> siècle, s'avère particulièrement prolifique. Christian Genet constate d'ailleurs « un certain empressément au service du patois » dès la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Les zones d'influence des terroirs voisins, comme celle du Croissant font l'objet d'une localisation méthodique. Le grand Burgaud des Marets va donner l'impulsion irrésistible, nécessaire à ce que Christian Genet nomme l'âge d'or du patois charentais, « variété jarnacaise du parler saintongeais ». A noter que ce philologue émérite et poète talentueux mourra dans la misère, comme Goulebenéze. Lequel joua à Paris, en 1930, une comédie patoise de l'illustre devancier.

Dans le sillage de celui qui signe modestement son patois Beurgau, de Jarnat, s'engageront d'autres bons ambassadeurs, majoritairement plus auteurs que gens de scène, passés en revue de détail d'une plume alerte et sûre ainsi que leur œuvre, offrant une vision synoptique exhaustive jamais réalisée à ce jour. Tous ou presque ont une profession permettant d'assurer la matérielle. Ce qui singularise Goulebenéze, c'est qu'il est le seul à s'être voué totalement à ce « métier » de « barde » avec un désintéressement intégral, au prétexte que, disait-il, mon art n'est pas commercialisable». L'ouvrage se referme sur une présentation de l'importante contribution du dessinateur Barthélémy Gautier.

Quant à Goulebenéze, on espère le retrouver dans l'un des prochains volumes, accompagné des textes dont les sefcoïstes ont eu la primeur dans Aguaine-Le Subiet, de photos et de documents pas ou peu connus. Nous savons par l'auteur gémozacais que le tome 2 est bien avancé et devrait comporter un gros chapitre sur son « pays » Pierre Jonain et un autre, important, sur les premiers glossaires et dictionnaires, nombreux à cette époque et peu publiés. Mais déjà, ce premier jet constitue une somme méritant une place de choix dans toute bibliothèque régionaliste normalement constituée. A lire absolument. Et à consulter souvent

Charly Grenon.

---